

Le bagnard et la bourgeoise

Deux enfants d'un journalier vicquois 1807-1932

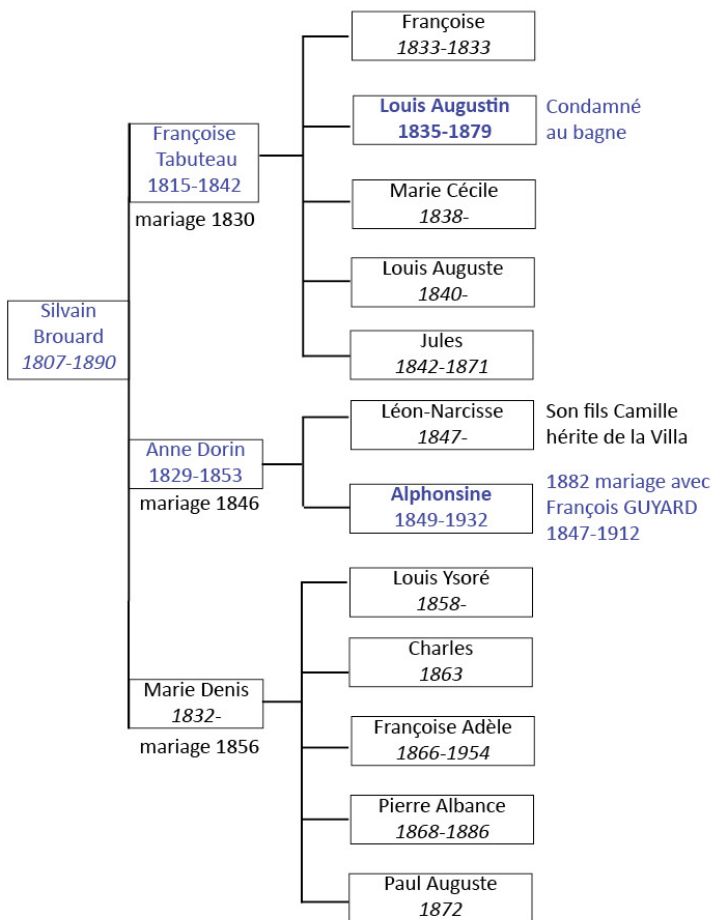
Nadia Bigot Baleh

Dans la première moitié du XIX^e siècle, Vic ou Vicq-sur-Gartempe, orthographe actuelle, est un bourg au nord-est du département de la Vienne. Au début du XX^e siècle, une villa y est construite, que nous habitons actuellement. C'est en recherchant son histoire que nous avons rencontré une famille, celle de la première propriétaire¹. Deux destinées singulières émergent dans cette famille que nous allons retrouver en suivant aussi l'histoire de leur père, humble journalier de Vicq.

La famille Brouard de Vicq-sur-Gartempe

En 1806, Vicq compte 1 709 habitants et en 1856, c'est un bourg peuplé de 1 907 âmes, ce qui sera son maximum. La population diminue ensuite lentement pour atteindre 1 384 habitants en 1901. L'activité est surtout agricole, avec artisanat et commerce dans le bourg.

Alphonsine et Louis Augustin enfants de Silvain Brouard



Nous suivons donc le destin de Silvain, de sa famille et les trajectoires de ses enfants.

Silvain est né le lundi 6 juillet 1807, il a un jumeau, Gabriel, dont on ne retrouve aucune trace hormis dans le registre des baptêmes². Il n'y a aucune indication de son éventuel décès dans les registres d'état civil en ligne, ni de mention de son passage en tant que conscrit dans la liste de tirage au sort de 1827 de Saint-Savin. On y retrouve la trace du seul Silvain, son jumeau, qui sera exempté³. Il est d'artreux.

Ils sont les fils de Silvain Brouard, charcutier, né en 1765, et de Silvine Monique Joyaux, née en 1770. C'est un deuxième mariage pour le père de Silvain.

Silvain Brouard fils a huit frères et sœurs. Issu d'une famille nombreuse, il aura lui-même douze enfants de trois mariages.

¹ Voir pour de plus amples informations : François Bigot, Nadia Bigot Baleh, *Une Villa Art nouveau au bord de la Gartempe : la Villa des Îles*, La Geste, 2019, 151 p.

² AD86 : 20 J 207 Registre de catholicité. 1807-1815.

³ AD86 : liste des conscrits, 1827, p. 5, en ligne.

Il se marie en 1830 à Vicq. Il est âgé de 23 ans et son épouse, Françoise Tabuteau, en a 15. Elle vient d'un village voisin, Saint-Pierre-de-Maillé. C'est le premier mariage de Silvain. Ils ont une fille, Françoise, née en mars 1833, qui meurt en décembre de la même année. Leur deuxième enfant, Louis Augustin est notre bagnard. Silvain aura trois autres enfants avec cette première épouse qui décède à la naissance de son dernier enfant, Jules, en 1842. Il est donc veuf avec des enfants très jeunes : Louis Augustin n'a que 7 ans, Marie-Cécile, âgée de 4 ans est suivie de Louis Auguste, 2 ans et du bébé tout juste né.

Il se marie une deuxième fois en 1846, à l'âge de 39 ans. Son épouse, originaire de Tournon-Saint-Martin, un village proche, est Anne Dorin qui n'a que 17 ans. Elle est enceinte, puisque Léon Narcisse est né quatre mois après le mariage. Leur second enfant, Marie-Alphonsine⁴, née en 1849, est notre héroïne au destin si particulier. Anne Dorin meurt très peu de temps après, en 1853.

À son troisième mariage, en 1856, Silvain a 49 ans et son épouse Marie Denis en a 25. Ils auront cinq enfants entre 1858 et 1872.

La famille est pauvre. Sur deux registres de recensement de population, deux enfants, Jules et Léon Narcisse, sont notés comme mendiants. Silvain, avec femme et enfants habiteront divers hameaux autour de Vicq, pour finir par vivre dans le bourg, puis dans un hameau jouxtant le bourg. Il pratique d'abord le métier de maçon, puis il devient journalier et le restera.

Les destins de ses enfants sont ceux des gens ordinaires dans un milieu rural. On est journalier de père en fils, on épouse une fille du village ou des alentours. On sait qu'au moins deux de ses enfants ont été journaliers. L'un d'eux sera ensuite toucheur de bœufs.

Les âges au décès sont comparables à ceux du XIX^e siècle où l'on meurt jeune. Pierre Albance (1868-1886) né du troisième mariage, meurt à l'âge de 17 ans. Jules (1842-1871), l'enfant mendiant, journalier, meurt à 28 ans. Selon une lettre d'Alphonsine, il serait mort des suites de la guerre de 1870⁵. Deux enfants du troisième mariage viendront à Paris où ils habiteront jusqu'à leur mort, très tardive pour Françoise Adèle (1866-1954).

Deux destinées singulières

Le bagnard

Les douze enfants de Silvain Brouard sont donc nés entre 1833 et 1872, soit trente-neuf ans d'écart entre le premier et le dernier. Certains auront des destinées particulières : alors qu'Alphonsine connaîtra une ascension sociale extraordinaire, un de ses frères sera condamné au bagne.

Elle a 6 ans quand son frère, Louis Augustin, né en 1835 du premier mariage, est condamné en 1855 à cinq années de bagne pour vol. Il a alors 20 ans. Il reviendra de Cayenne en 1865, après avoir séjourné dans plusieurs bagnes.

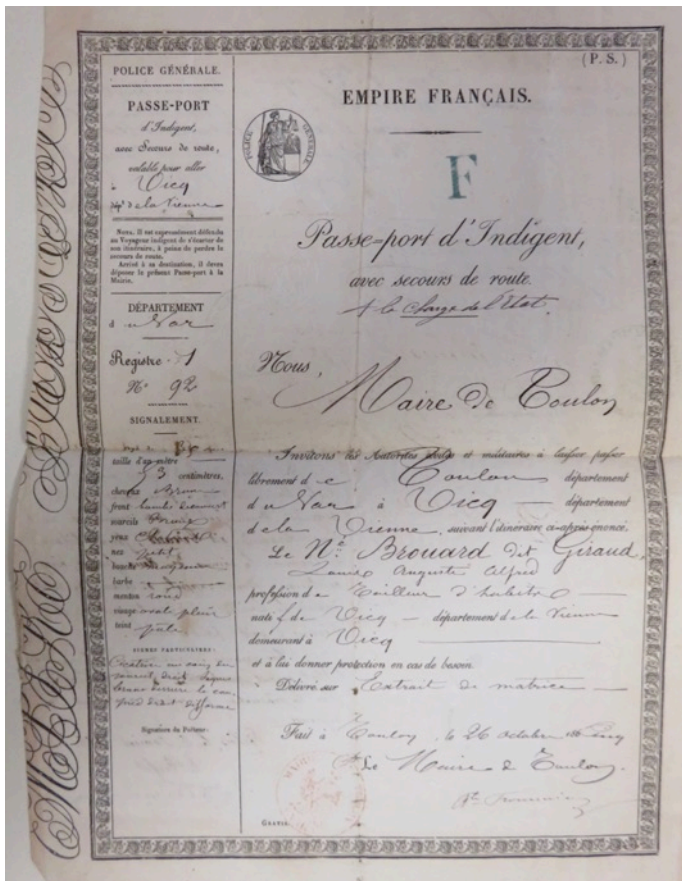
On le sait, la condamnation au bagne est relativement fréquente à cette époque et a concerné plusieurs personnes dans les villages des alentours⁶. Dans la famille qui nous intéresse, il y a cette destinée extraordinaire, celle d'un condamné au bagne et qui en reviendra.

C'est grâce au verso d'un passeport d'indigent, avec secours de route, retrouvé aux archives municipales de Vicq-sur-Gartempe, que nous avons pu retracer le destin de ce membre de la famille Brouard.

⁴ Elle utilisera plutôt son prénom Alphonsine, nous la nommerons ainsi tout au long de l'article.

⁵ Lettre du 2 septembre 1891 au sous-préfet de Châtellerault. Archives privées.

⁶ Michèle Laurent, *Les Bagnards de la Vienne*. Chauvigny : Société de recherches archéologiques de Chauvigny (S.R.A.C.), 2008, p. 4.



Passeport d'indigent avec secours de route, pour aller de Toulon à Vicq, délivré en 1865 à Louis Augustin Brouard, dit Giraud, AM Vicq-sur-Gartempe.

En lisant ce grand papier, on suit la route empruntée par un forçat libéré de Cayenne. Il passe de Toulon à Marseille, puis de Tarascon à Avignon. Le passeport, délivré par la mairie de Toulon, est daté du 26 octobre 1865. Il invite les autorités civiles et militaires à laisser passer librement de Toulon à Vicq un voyageur au signalement précis.

Avec cette description, on a l'impression de le voir. En 1865, à son retour du bagne, il a trente ans. Il mesure 1,53 m, il a les cheveux bruns et des yeux châains. Il porte une cicatrice au coin du sourcil droit, des signes bruns derrière le cou et il a le pied droit difforme. Au verso de ce passeport, le préfet du département de la Vienne complète le portrait en nous indiquant que Louis Augustin Brouard porte le surnom de Giraud.

Le registre des matricules des bagnards, transmis par les archives d'outre-mer à Aix-en-Provence⁷, signale qu'il porte au bras gauche une cicatrice vésicatoire. Est-ce la cicatrice d'une vaccination contre la variole ou la trace d'un traitement contre une maladie infectieuse contractée à Cayenne ?

En 1854, il vit à Vicq où il est ouvrier tailleur d'habits. Avec deux compères, nés et habitant aussi à Vicq, ils vont cambrioler une maison du village. Ils entrent par effraction dans la maison du meunier et forcent une armoire pour y dérober une somme d'argent et d'or. Arrêté, Louis Augustin est condamné par la cour d'assises de Poitiers le 31 mai 1855 à cinq ans de bagne, pour *vol dans une maison habitée, en réunion avec effraction, crime commis le 1er novembre 1854*⁸. Son co-accusé, André Mathé, est lui aussi condamné à cinq ans de bagne. Le troisième larron, Célestin Parant, a purgé l'ensemble de sa peine à Fontevraud. Ce dernier, plus âgé, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement, bénéficiant de circonstances atténuantes. Il a été considéré comme complice dans cette affaire de vol.

Louis Augustin Brouard ne se pourvoit pas en justice et commence sa peine à la centrale de Fontevraud qui sera une prison de 1804 à 1963. Il y reste de juin 1855 au mois de mars 1856.

À cette époque, c'est une prison dure et redoutée où les décès sont nombreux⁹. Conçue pour recevoir 700 prisonniers, elle sera toujours surpeuplée et aura une population carcérale de plus de 1700 condamnés tout au long du XIX^e siècle. Les détenus ont des journées de travail de treize heures et travaillent tous les jours sauf le dimanche, jour chômé et jour de paye. Ils gagnent un petit pécule dans des ateliers de fabrication de boutons, gants, filets, couvertures pour l'armée, chapeaux, toiles pour les voiles, tables, chaises.

⁷ Archives nationales d'outre-mer : ANOM, H2136. Registre des matricules.

⁸ AD86, 2 U 2056 1853-1855. Arrêts, ordonnances : minutes, dossier des procédures.

⁹ Michèle Laurent, *op. cit.* p. 56.

Louis Augustin arrive au bagne de Brest le 20 mars 1856. Il voyage à bord de voitures cellulaires, des véhicules spécialement aménagés avec douze cabines, où le bagnard est rivé à un siège percé recouvert d'un coussin. Les convois de forçats à pied, la « chaîne », qui attiraient les badauds, n'existent plus depuis 1836¹⁰.

Louis Augustin Brouard est resté plus de dix-huit mois à Brest, de 1856 à 1858. C'est le bagne où le taux de mortalité est le plus faible. On y a construit un grand bâtiment pour loger les condamnés et les principes d'hygiène sont respectés. Les salles sont dotées de latrines et de fontaines d'eau¹¹. Les bagnards travaillent dur sur le port. Ils constituent une main d'œuvre bon marché pour l'administration pénitentiaire ou pour quelques entreprises. Le bagne de Brest est fermé le 24 décembre 1858.

Il va ensuite à Toulon et y reste un an, du 7 octobre 1858 à octobre 1859. Dans ce bagne, les forçats dorment sur les bateaux, les anciennes galères qui pourrissent dans le port¹². Il y a quelques salles aménagées sur les quais. Les bagnards participent à la construction des bateaux. Ce bagne fermera en 1873. Louis est détaché de la chaîne (c'est l'expression employée sur le registre des matricules) le 4 octobre 1859 et part pour la Guyane à bord du voilier *la Cérés* parti le même jour¹³.

Il termine sa peine à Cayenne, à l'île du Salut, de novembre ou décembre 1859 à mai 1860, puis il y reste ensuite durant cinq ans, jusqu'en 1865. En effet, après avoir accompli leur peine, les bagnards étaient assignés à résidence autour du bagne durant un temps équivalent : c'est la loi du 27 mars 1855 qui instaure le doublage de la peine.

Dès 1827, on commence à envisager la transportation des forçats, d'autant que l'on n'a plus besoin de main d'œuvre dans les arsenaux pour construire les bateaux¹⁴. Enfin, il n'y a plus de main d'œuvre gratuite dans les colonies avec l'abolition de l'esclavage en 1848. Le bagne de Cayenne a donc été créé en 1852.

La Guyane est une terre inhospitalière avec un climat difficile de type équatorial. Le voyage dure plus d'un mois, dans des conditions très rudes. Le retour vers la France est à la charge du bagnard qui peut amasser un petit pécule en étant employé sur place à l'issue de sa peine¹⁵.

Louis Augustin Brouard rentre à Vicq en 1865 et on le retrouve habitant chez son père (registre du recensement de 1866, où il est compté comme journalier¹⁶). On constate qu'il a changé souvent de lieu de détention et qu'il a résisté au bagne où tant de prisonniers succombaient. Il devait donc être de bonne constitution pour supporter des conditions de détention très dures.

Il se marie en 1871 et il a une fille en 1874, Marie-Zélie, qui ira vivre à Paris. Dans la déclaration de la naissance de sa fille, il est indiqué qu'il sait signer. Il meurt à 44 ans en 1879. Mais quand il rentre en 1865, Marie-Alphonsine Brouard n'est plus à Vicq.

La bourgeoise

Alphonsine s'est installée à Paris où elle est arrivée entre 1861 et 1865. Elle habite encore à Vicq lors du recensement de population en 1861 mais n'apparaît plus dans celui de 1865. Elle fut accueillie sans doute dans sa famille. Un des cousins de son père y est installé, comme commerçant.

¹⁰ Nicole Castan, André Zysberg, *Histoire des galères, bagnes et prisons en France de l'Ancien Régime*, Ed. Privat, 2002, p. 185.

¹¹ Nicole Castan, *op. cit.* p.192.

¹² Nicole Castan, *op. cit.* p. 196.

¹³ ANOM Aix-en-Provence, H 2267. Je n'ai pas consulté sur place les dossiers du bagne. Le dossier de Louis Augustin, selon les informations fournies par les archives, ne contenait ni condamnation durant la détention, ni courrier familial.

¹⁴ Nicole Castan, *op.cit.* p. 202.

¹⁵ Pierre Dufour, *Les bagnes de Guyane*, Ed. Flammarion, 2006, p. 55.

¹⁶ AD86, Registre des recensements en ligne.

À son arrivée dans la capitale, elle est contemporaine des grands travaux haussmanniens. Bonne couturière, selon la mémoire familiale, elle avait créé un atelier de couture, où elle aurait rencontré son futur mari.

Une bourgeoise ? On peut la qualifier ainsi, car elle appartient, avec son mari, à cette moyenne bourgeoisie rassemblant les patrons des petites et moyennes entreprises commerciales¹⁷ qui ont accompagné l'essor industriel et commercial du Second Empire et de la III^e République.



Le développement du commerce de détail a été un facteur d'ascension sociale pour ce couple. Son mari, François Guyard, né en 1847, termina sa carrière à la fin des années 1880, comme directeur de l'usine Félix Potin à Pantin, alors qu'il était garçon de caisse au moment de son incorporation dans la garde mobile de son village natal, Marsannay-la-Côte, en 1871¹⁸.

Ils emménagent à Pantin en 1886¹⁹. Ils sont mariés depuis 1882. À cette date, ils ont respectivement 32 et 34 ans. Ils sont ces ruraux, d'origine modeste, qui *ont assuré pour une part importante le recrutement de la petite et moyenne bourgeoisie*²⁰.

Les objets d'art, décrits dans un inventaire établi lors du partage entre les héritiers, font état de sculptures en bronze, encore cotées actuellement, et d'objets de curiosité comme un vérascope²¹. Ils sont aussi attentifs aux tendances nouvelles de l'architecture. Leur villa de Vicq est de style Art nouveau. Elle possède tout le confort de l'époque, eau à tous les étages et éclairage au gaz d'acétylène.

Marie- Alphonsine Guyard, *coll. particulière*

Une femme avisée et entreprenante

Alphonsine n'a pas été seulement la femme du directeur d'usine, car elle suit leurs projets. En témoigne cette lettre du 16 décembre 1905 de Ferdinand Milord, leur architecte de la villa des Iles, qui indique : *J'ai bien reçu en leur temps les petites notes que m'a envoyées madame Guyard. Prochainement je vous enverrai les plans.* Et un peu plus tard, le 17 mars 1908 : *J'ai donné des ordres pour tous les travaux signalés par la lettre de madame Guyard. La plaque « Villa des Iles » est commandée.*

¹⁷ Adeline Daumard, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Flammarion, 1991, 446 p. p. 118.

¹⁸ Son nom a été retrouvé en annexe du livre retraçant l'épopée d'un garde mobile, Bart Jean. *Un vigneron de Marsannay au siège de Paris, 1870-1871*, Ed. de l'Armançon, 2008.

¹⁹ Archives privées, Date des factures de meubles (lit, armoire) envoyées à cette adresse. La maison d'ébénisterie Soubrier qui les fournit, a certains de ses meubles au musée des arts décoratifs de Paris.

²⁰ Adeline Daumard, *op. cit.* p. 135.

²¹ Appareil stéréoscopique rassemblant deux photographies jumelles permettant un effet de relief.

Très tôt à Pantin, en 1900, les époux Guyard avaient investi dans la pierre en faisant construire un immeuble de quatre étages rue Hoche, où Alphonsine logera des membres de sa famille. Après la mort de son mari, elle suit ses investissements, puisqu'elle poursuit des travaux sur leur immeuble à Pantin²². Ils géraient bien leur patrimoine en investissant dans l'immobilier, comme le note Adeline Daumard²³.

Enfin, par leur correspondance, on peut connaître leurs relations sociales. En décembre 1908, finissant de s'installer à la villa des Îles, madame Guyard donne de leurs nouvelles à des amis de la région d'Épernay.

Nous y sommes maintenant très bien, mais de ce moment nous sommes bloqués par les neiges, nous avons la grande rivière, le mur de notre jardin est dans l'eau, cela fait un bel effet, nous nous plaisons ici, mais notre temps se passe à faire du feu et à faire la partie. Au revoir chers amis, nous vous remercions beaucoup de votre carte de Paris qui nous a fait bien plaisir et soyez assurés tous les deux de notre amitié à tous les trois. Vos amis A. Guyard

Plus tard, dans une lettre à des amis, datée du 13 janvier 1911, elle indique : *Nous n'avons pas encore fait notre voyage d'Espagne. Des constructions que nous avons entreprises et qui sont loin d'être terminées, nous en ont jusqu'alors empêchés.* Ce sont donc aussi des voyageurs, le voyage en Espagne leur permettait de contacter des fournisseurs de vin de Malaga pour l'usine de Pantin. Les constructions évoquées sont celles des dépendances de la villa, terminées en 1912. Ces correspondances témoignent bien de leur sociabilité et de leur position sociale.

Une femme attentive à sa famille

C'est aussi une femme attentive à sa famille de Vicq ainsi qu'à la famille de son mari restée en Bourgogne.

Grâce à sa correspondance, on sait qu'elle a des nouvelles de la famille de son mari, à Marsannay-la-Côte. Son mari, fils de viticulteur, a quatre frères. A Pantin, elle a élevé une nièce, fille du frère aîné de son mari, Reine Alphonsine, née en 1888, à Lyon. Sans doute très tôt orpheline de mère, c'est son oncle et sa tante qui s'occupent d'elle. Cette jeune femme, qui vit à la villa, sera adoptée en 1920 par la propriétaire de la maison. Elle sera héritière avec un neveu, Camille Brouard, avec qui elle partagera la villa et ses dépendances, peu de temps après la mort, en 1932, d'Alphonsine Brouard-Guyard.

Alphonsine est également proche de sa famille vicquoise et suit ses destinées. Dans une lettre au maire de Vicq, du 2 mai 1890, elle indique venir chaque année passer quelques semaines auprès de son père. Cet échange de lettres avec la mairie concerne son vœu de réunir dans une même tombe son père, qui vient de mourir en janvier 1890, et les restes de son frère Louis Augustin, le bagnard, et de Jules, très tôt décédé en 1871. Devant le refus du maire, elle écrit au préfet et au sous-préfet²⁴ :

Il y a dans ce même lieu de repos deux êtres bien chers à mes souvenirs : mes deux frères ! Le premier mon frère Jules Brouard décédé en 1871 des suites de la guerre ; le second mon frère Louis Brouard décédé en 1877 [erreur 1879].

Aujourd'hui mon plus grand désir serait de réunir ces deux derniers sur le tombeau de mon père.

Je sais que des frais divers vont m'incomber mais mon cœur sera largement récompensé.

C'est une prière que je vous (exprime ?) monsieur le préfet, et j'ai l'espoir que vous voudrez bien accueillir favorablement ma demande en autorisant la translation des restes de mes deux frères sur la tombe de mon père.

²² AM Pantin. Permis de construire.

²³ *Op.cit.* p. 201.

²⁴ Archives privées.

La lettre est signée d'elle-même et de son mari, qui précise qu'il est conseiller municipal à Pantin. Ses frères et son père sont tous les trois réunis dans une même tombe au cimetière de Vicq. L'administration départementale a donc exaucé son souhait.

Mais surtout, en parcourant les registres de mariages et de naissances, on trouve des indications sur les témoins, et l'on découvre son intérêt pour la fille du « bagnard », Marie-Zélie²⁵. Celle-ci se marie, en 1893 à Pantin, avec pour témoin François Guyard, son oncle par alliance. Il est aussi témoin lors de la déclaration de naissance de son premier enfant en 1894. Leur solidarité se manifeste ainsi. Marie-Zélie, dont l'acte de mariage indique qu'elle était couturière, épouse un parfumeur, son petit-cousin, travaillant aussi à l'usine de Pantin. Sa tante étant elle-même couturière et ayant son atelier, on peut penser qu'elle y employait sa nièce et que celle-ci aurait pu rencontrer son futur mari parmi les relations de la famille Guyard à l'usine Félix Potin. L'usine avait un rayon parfumerie très développé. Les futurs mariés habitent route des Petits-Ponts, où se trouve l'usine Félix Potin.

Certains des frères et sœurs d'Alphonsine, plus jeunes, Françoise Adèle Brouard (1866-1954) et Paul-Auguste Brouard, né en 1872, viendront s'installer à Paris. Elle les a peut-être accueillis ?

En 1920, elle a financé le monument aux morts de la guerre 1914-1918. Outre les noms des 72 vicquois morts au combat, Alphonsine a fait graver les noms de ses neveux, Eugène Lambert-Guyard, 33 ans, et Alphonse Brouard, 33 ans, *1916, morts aux champs d'honneur*.

Selon le témoignage d'une descendante, Alphonsine fut un soutien financier pour les membres de sa famille en offrant de payer leurs études, mais les héritiers n'ont pas fait fructifier l'héritage. Ils en ont vécu, sans accéder à cette bourgeoisie nouvelle.

Le cataclysme qu'a dû représenter une condamnation au bagne a été une dure parenthèse pour Louis Augustin qui est revenu. Mais il est mort, relativement jeune, une dizaine d'années plus tard.

Alphonsine, par son départ à Paris, sa rencontre avec un employé qui gravira les échelons d'une entreprise commerciale et qu'elle accompagnera dans son ascension sociale, fait partie de ces personnes qui ont échappé à leur condition paysanne par le commerce.



Les propriétaires de la Villa des Îles, dans leur jardin en compagnie d'amis et de leur nièce, coll. Bigot

²⁵ Ces recherches généalogiques ont été faites par Gabriel Lahoreau (de l'association Vals de Gartempe, Creuse, Anglin) que je remercie vivement.